

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 FEVRIER 2024

Délibérations rendues exécutoires après publication par mise en ligne le 28 février 2024
et transmission à la Sous-Préfecture d'Avranches le 28 février 2024

ORDRE DU JOUR
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Jeudi 22 février 2024 à 19 heures

A la Salle de l'Espace Culturel – 20, rue Saint-Exupéry à **Isigny-le-Buat** (50540)

Rapporteur	N°	Délibération	Etat
M. NICOLAS		Approbation du procès-verbal du bureau délibératif du 18 janvier 2024	Unanimité
M. NICOLAS	23.	Finances : présentation du rapport d'orientations budgétaires	PREND ACTE
M. NICOLAS	24.	Finances : attribution d'un premier versement de subvention aux associations « Les Cèdres » et « Les Petites Canailles »	Unanimité
M. NICOLAS	25.	Rapports transversaux : présentation du rapport 2023 en matière de développement durable	PREND ACTE
M. ESNOUF	26.	Santé : action du Contrat Local de Santé – conception d'un Conseil Local de Santé Mentale	Unanimité
M. NICOLAS	27.	Ressources humaines : création d'un emploi non permanent – contrat de projet a) Coordonnateur CLS-CLSM b) Agents de prévention des déchets	Unanimité Majorité
M. NICOLAS	28.	Ressources humaines : modification du tableau des emplois	Majorité
M. NICOLAS	29.	Ressources humaines : présentation du rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	PREND ACTE
M. GARNIER	30.	Tourisme : désignation des représentants au Comité de direction de l'Office de tourisme	Unanimité
M. GARNIER	31.	Tourisme : site des cascades de Mortain – création d'une zone de préemption au titre de la politique des espaces naturels sensibles portée par le Conseil départemental de la Manche	Unanimité
M. NICOLAS	32.	Déchets : demande de subvention pour la phase 2 de restructuration des 12 déchèteries de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie	Unanimité
M. JUQUIN	33.	Assainissement : accord-cadre pour études de périmètre d'épandage et travaux de curage des boues sur différents systèmes d'assainissement de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie	Unanimité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUEREAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 - 23
FINANCES
RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Considérant que le débat sur les orientations budgétaires est une étape importante et obligatoire dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales.

Considérant qu'il doit permettre de :

- Discuter des orientations budgétaires,
- Être informé sur la situation financière de la collectivité,
- Mesurer les incidences financières des projets du programme pluriannuel d'investissement.

Considérant que le document joint à la présente délibération présente :

- Le contexte international et national (Partie 1)
- La loi de programmation des Finances Publiques 2023-2028 (Partie 2)
- Présentation des dispositions de la loi de Finances pour 2024 (Partie 3)
- La situation financière 2017-2023 de la CAMSMN (Partie 4)
- Les éléments relatifs à la dette (Partie 5)
- Les éléments relatifs au personnel (Partie 6)
- Les orientations budgétaires pour 2024 (Partie 7)
- Analyse financière prospective du budget principal 2024-2026 (Partie 8)
- Les annexes (Partie 9)

Considérant que le débat d'orientation budgétaire n'étant pas soumis au vote de l'assemblée,

Après échanges, le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat qui s'est tenu au vu du rapport présenté sur les orientations budgétaires.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUEREAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 - 24

FINANCES

ATTRIBUTION D'UN PREMIER VERSEMENT DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS « LES CEDRES » ET « LES PETITES CANAILLES »

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie,

Vu l'avis favorable de la commission Ressources du 6 février 2024,

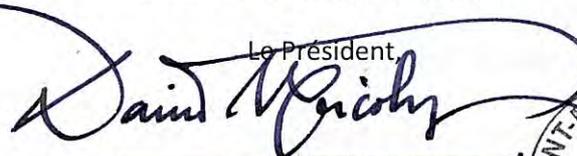
Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 105) :

- **DECIDE** d'accorder aux associations :
 - o Les Cèdres une première subvention au titre de l'année 2024 de 40 000 €,
 - o Les Petites Canailles une première subvention au titre de l'année 2024 de 26 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions financières correspondantes.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUEREAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 - 25
PRESENTATION DU RAPPORT 2023
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L 2311-1-1,

Vu le rapport en matière de développement durable 2023 de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie présenté à l'assemblée délibérante et joint en annexe de la présente délibération,

Considérant que ce rapport est construit au regard des cinq engagements du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement que sont :

- 1° La lutte contre le changement climatique ;
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5° La transition vers une économie circulaire.

Considérant que ce rapport tient compte également des cinq éléments de démarche développement durable définis par la réglementation que sont :

- la participation de la population et des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la transversalité de la démarche
- l'évaluation
- l'amélioration continue

Considérant que ce rapport est :

- un document d'information, de sensibilisation et de transparence auprès des habitants
- un outil de discussion, d'échanges de bonnes pratiques et de valorisation des actions menées sur le territoire
- un support d'échange et de méthodologie pour faire un bilan des actions menées par les directions
- un document stratégique pour la politique globale de développement durable

Après en avoir échangé, le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport en matière de développement durable 2023 de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUERAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.



Délibération n° 2024/02/22 - 26
ACTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE :
CONCEPTION D'UN CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE

Rapporteur : Monsieur Franck ESNOUF

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie,

Vu la délibération du 29 juillet 2020 portant délégation au bureau,

Vu les validations du conseil communautaire du 02 mars 2023,

Considérant le souhait de l'EPCI Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie de proposer une meilleure offre de santé sur son territoire,

Considérant que la représentation de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie au sein du CLSM, par Monsieur Franck ESNOUF, Vice-Président à la Santé, Monsieur Denis LAPORTE, Vice-Président aux Services à la personne, Madame Mickaëlle SEGUIN, Vice-Présidente à l'Enfance et la Petite enfance, et Madame Jessie ORVAIN, Vice-Présidente à la Culture est cohérente avec l'organisation politique de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie ;

Considérant la nécessité de disposer d'un temps complet de coordonnateur et de passer le poste de chef de projet CLS de 0.5 à 0.8 ETP ;

Après avoir pris connaissance de la note de présentation annexée ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité (Pour : 105) :

- **ACCEPTÉ** la création d'un Conseil Local en Santé Mentale à l'échelle de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie ;
- **ACCEPTÉ** la représentation de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie au sein du CLSM, par Monsieur Franck ESNOUF, Vice-Président à la Santé, Monsieur Denis LAPORTE, Vice-Président aux Services à la personne, Madame Mickaëlle SEGUIN, Vice-Présidente à l'Enfance et la Petite enfance, et Madame Jessie ORVAIN, Vice-Présidente à la Culture ;
- **ACCEPTÉ** la création d'un poste à temps complet de coordonnateur ;
- **ACCEPTÉ** le passage du poste de chef de projet CLS à 0.8 ETP ;
- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie à engager les démarches nécessaires pour exécuter la présente délibération et à signer les pièces nécessaires à l'exécution de cette mission.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
**MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE****CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE****Extrait du registre des délibérations****Séance du jeudi 22 février 2024****Membres en exercice :** 129**Date de convocation :**
15/02/2024**Date de publication :**
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLENCOURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUERAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 27a
RESSOURCES HUMAINES
CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT -
CONTRAT DE PROJET – COORDONNATEUR CLS-CLSM

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général de la fonction publique territoriale, notamment ses articles L. 313-1 et L. 332-4,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial en date du 6 février 2024 et de la commission ressources en date du 6 février 2024,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 105) :

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent, dans le grade de rédacteur territorial, afin de mener à bien les opérations identifiées suivantes :

Prévention Information :

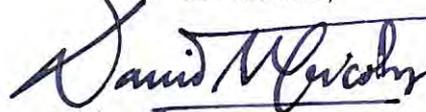
- Suivre la programmation du déploiement du CLS validée par les instances
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de santé publique locale
- Travailler en lien étroit avec le chef de projet CLS et l'ARS (préparation des instances, des équipes projet, états des lieux de présence)
- Animer les équipes projet dans le cadre des actions de prévention et d'information
- Déployer les actions et les évaluer (animation de réunion, planification-tableau de bord, suivi d'indicateurs, devis, bons de commande, taux de participation aux actions...)
- Orienter et informer les partenaires, les élus, le public
- Participer à la diffusion de la communication (actions, AAP...)
- Suivre les données et mettre à jour du diagnostic (recueil des informations, inventaire des projets, observatoire des besoins locaux de santé...)

Santé mentale :

- Travailler en lien étroit avec le chef de projet CLS, l'ARS et le centre hospitalier de l'Estran (préparation des instances COTECH CLSM), participer aux instances de pilotage PTSM, CSSM)
- Animer le COTECH santé mentale (état des lieux de présence)
- Élaborer, mettre en œuvre, suivre la programmation du déploiement du CLSM telle que validée par les instances de pilotage et rendre compte de l'état d'avancement
- Coordonner et fédérer les acteurs du territoire en diffusant une culture de promotion de la santé mentale
- Proposer des outils susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels du CLSM (observation des besoins locaux, évaluation des actions)
- Préparer, organiser, participer au pilotage et à l'animation des réunions de travail
- Développer et mobiliser le réseau des partenaires et les personnes ressources
- Assurer un travail de veille et de réponse aux appels à projets en lien avec la santé mentale
- **PRECISE** la durée prévisible jusqu'au 31 mars 2027, à temps complet, à partir du 1^{er} mai 2024,
- **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de rédacteur territorial et l'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire correspondant à ce grade,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,



David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUERAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 27a
RESSOURCES HUMAINES
CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT -
CONTRAT DE PROJET – COORDONNATEUR CLS-CLSM

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général de la fonction publique territoriale, notamment ses articles L. 313-1 et L. 332-4,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial en date du 6 février 2024 et de la commission ressources en date du 6 février 2024,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 105) :

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent, dans le grade de rédacteur territorial, afin de mener à bien les opérations identifiées suivantes :

Prévention Information :

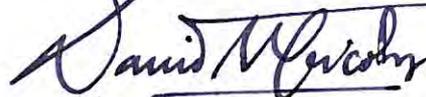
- Suivre la programmation du déploiement du CLS validée par les instances
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de santé publique locale
- Travailler en lien étroit avec le chef de projet CLS et l'ARS (préparation des instances, des équipes projet, états des lieux de présence)
- Animer les équipes projet dans le cadre des actions de prévention et d'information
- Déployer les actions et les évaluer (animation de réunion, planification-tableau de bord, suivi d'indicateurs, devis, bons de commande, taux de participation aux actions...)
- Orienter et informer les partenaires, les élus, le public
- Participer à la diffusion de la communication (actions, AAP...)
- Suivre les données et mettre à jour du diagnostic (recueil des informations, inventaire des projets, observatoire des besoins locaux de santé...)

Santé mentale :

- Travailler en lien étroit avec le chef de projet CLS, l'ARS et le centre hospitalier de l'Estran (préparation des instances COTECH CLSM), participer aux instances de pilotage PTSM, CSSM)
- Animer le COTECH santé mentale (état des lieux de présence)
- Élaborer, mettre en œuvre, suivre la programmation du déploiement du CLSM telle que validée par les instances de pilotage et rendre compte de l'état d'avancement
- Coordonner et fédérer les acteurs du territoire en diffusant une culture de promotion de la santé mentale
- Proposer des outils susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels du CLSM (observation des besoins locaux, évaluation des actions)
- Préparer, organiser, participer au pilotage et à l'animation des réunions de travail
- Développer et mobiliser le réseau des partenaires et les personnes ressources
- Assurer un travail de veille et de réponse aux appels à projets en lien avec la santé mentale
- **PRECISE** la durée prévisible jusqu'au 31 mars 2027, à temps complet, à partir du 1^{er} mai 2024,
- **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de rédacteur territorial et l'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire correspondant à ce grade,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUEREAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 27b
RESSOURCES HUMAINES
CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS
CONTRAT DE PROJET – AGENTS DE PREVENTION DES DECHETS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général de la fonction publique territoriale, notamment ses articles L. 313-1 et L. 332-4,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial en date du 6 février 2024 et de la commission Ressources (à la majorité, 1 contre) en date du 6 février 2024,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (Pour : 103, Contre : 2) :

- **DECIDE** de créer trois emplois non permanents, dans le grade d'adjoint technique territorial, afin de mener à bien les opérations identifiées suivantes :
 - Assurer la communication de proximité, orale, écrite et visuelle, auprès des usagers pour optimiser la collecte des déchets en améliorant la qualité et la quantité des matériaux recyclables
 - Accueillir, informer et orienter les usagers, et gérer les réclamations
 - Informer et sensibiliser sur le tri et le recyclage, ainsi que sur les actions de préventions les différents producteurs de déchets (usagers, scolaires, professionnels, administrations, ...)
 - Prévoir des animations en déchèterie au moins 2 fois par semaine : informer et éduquer les usagers au tri avec pour priorité la surveillance des bennes encombrants.
 - Accompagner les différents acteurs à mettre en place le tri dans leurs établissements (type de contenants, signalétique, emplacement, ...)
 - Former les personnes relais (gardien de déchèterie, secrétaire de mairie, agent d'accueil, agent d'entretien, gardien d'immeuble, ...)
 - Organiser des animations pédagogiques auprès des scolaires en collaboration avec les enseignants
 - Organiser des visites de sites (centre de tri, centre d'enfouissement, usine de recyclage ...)
 - Participer à des événements afin d'ancrer durablement le geste tri dans le quotidien des foyers
 - Réaliser des suivis de collecte
 - Intervenir en porte à porte pour rappeler les consignes de tri
 - Suivre les caractérisations des déchets (recyclables et OMR)
 - Rencontrer des professionnels du territoire pour établir les conventions de redevance spéciale
 - Remplacer les gardiens de déchèterie en cas de besoin.
- **PRECISE** la durée prévisible de 3 ans, à temps complet, à partir du 1^{er} avril 2024,
- **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique territorial et l'agent pourra bénéficier du régime indemnitaire correspondant à ce grade,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président



David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024



Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUEREAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 28
RESSOURCES HUMAINES
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 313-1 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé ;

Considérant l'avis favorable du comité social territorial en date du 6 février 2024 et de la commission Ressources en date 6 février 2024,

Vu le tableau des emplois ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à la majorité (Pour : 102, Contre : 3) :

- **ADOpte** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet dès sa transmission au contrôle de légalité,
- **DECIDE** d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
**MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE****CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE****Extrait du registre des délibérations****Séance du jeudi 22 février 2024****Membres en exercice :** 129**Date de convocation :**
15/02/2024**Date de publication :**
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thjerry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUERAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 29
PRESENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2023

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L 2311-1-1 ;

Vu l'article 80 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment, en référence au Décret n° 2020-528 du 4 mai 2020 portant sur l'obligation d'élaborer un plan pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

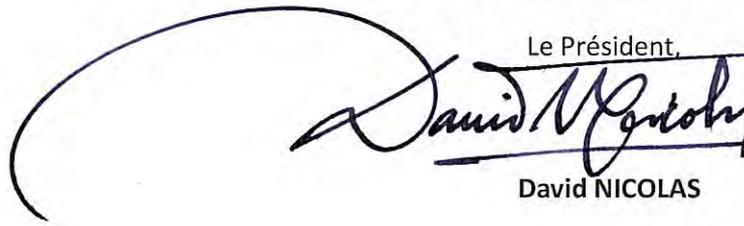
Considérant que ce rapport fait état de la politique de ressources humaines de la Communauté d'agglomération en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qu'il présente également le bilan des actions conduites à l'échelle du territoire dans ce domaine et les perspectives de développement ;

Après en avoir échangé, le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAUT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUERAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 30
DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE DE DIRECTION
DE L'OFFICE DE TOURISME

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc GARNIER

Vu les articles L2221-10 et R2221-18 à R2221-62 du Code général des collectivités territoriales applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'un EPIC,

Vu le Code du tourisme et notamment ses articles L.133-1 à L. 133-10 et L. 134-5,

Vu la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques pour ses dispositions codifiées aux articles L2111-1 et suivants du Code du tourisme,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie,

Vu la délibération du 10 octobre 2015 de la communauté de communes Avranches – Mont Saint Michel portant création de l'Office de tourisme sous forme d'Etablissement public industriel et commercial (EPIC), et celle du 21 novembre 2015 approuvant ses statuts,

Vu la délibération du 23 février 2017 de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie portant modification des statuts de l'Office de tourisme Mont Saint-Michel – Normandie,

Vu la délibération du 18 janvier 2024 de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie portant modification des statuts de l'Office de tourisme Mont Saint-Michel – Normandie,

Considérant l'importance de favoriser une représentation géographique équilibrée sur l'ensemble du territoire communautaire, ainsi que de s'assurer de la présence d'élus représentants les communes touristiques,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité (Pour : 105) :

- **DESIGNE** les membres suivants pour siéger au sein du Comité de Direction de l'office de tourisme Mont Saint-Michel – Normandie pour la période 2024-2026 :

Collège des élus			
Titulaires		Suppléants	
1	Jean-Luc GARNIER	1	Philippe AUBRAYS
2	Jacques BONO	2	Bernard LAIR
3	Alexis SANSON	3	Yann RABASTE
4	Jean-Yves LEFORESTIER	4	Jocelyne OZENNE
5	Rémi PINET	5	Patrice GARNIER
6	Loïc BAILLEUL	6	Francis TURPIN
7	Noël BOUVIER	7	Eric QUINTON
8	Guy TROCHON	8	André-Jean BELLOIR
9	Anne-Marie HARDE	9	Claudine SAUVE
10	David NICOLAS	10	Annie PARENT
11	Chantal THEAULT	11	Olivier DEVILLE
12	Isabelle LABICHE	12	Catherine BRUNAUD-RHYN
13	Patrick LEPELTIER	13	Stéphane LELIEVRE
14	Alain BACHELIER	14	Gaëtan LAMBERT
15	Bertrand GILBERT	15	Hervé DESSEROUER

Collège des socioprofessionnels

Représentants de la catégorie « hébergements, restauration, gastronomie, tourisme d'affaires »

Titulaires			Suppléants		
1	Pierre MASSERAN	<i>Groupe SODETOUR</i>	1	Léo VANNIER	<i>Groupe Mère Poulard</i>
2	Valérie BRECHET	<i>Camping Les Cognets</i>	2	Greg COLOMBIER	<i>Restaurant Le Littré</i>
3	Goulven POURTEAU	<i>Hôtel Montgomery</i>	3	Patrices GIRES	<i>Auberge de la Sélune</i>
4	Laure-MERCIÈR	<i>Agence Détour & Découverte</i>	4	Pamela JAMAULT	<i>Agence Tryvell</i>
5	Tatiana MILOVANOVIC-MLADENOVIC	<i>Gîtes et chambres d'hôtes</i>	5	Eric DURUEL	<i>Gîtes et chambres d'hôtes</i>
6	Philippe DETREZ	<i>Château de la Semondière</i>	6	Vincent PICHON	<i>Cidrerie Le Brécéen</i>
7	Charlotte DE TONQUEDEC	<i>Fondation du Mont Saint-Michel (Prieuré d'Ardevon)</i>	7	Don Pierre DOAT	<i>Sanctuaire du Mont Saint-Michel</i>

Représentants de la catégorie « activités culturelles et de loisirs »

8	Thomas VELTER	<i>Etablissement Public du Mont Saint-Michel</i>	8	Arlène BERNARD	<i>CMN – Abbaye du Mont Saint-Michel</i>
9	Bérangère JEHAN	<i>Musées et patrimoine ville d'Avranches</i>	9	Jean-Jacques DESSEROUER	<i>Association Les Tain Tam Arts</i>
10	Gilbert DANIEL	<i>Association Vélo Club</i>	10	Peggy GEORGELIN	<i>Activité de loisirs - cyclisme</i>
11	Vincent JUHEL	<i>Association Les Chemins du Mont Saint-Michel</i>	11	Gaëlle LOTTON	<i>Guide conférencière</i>
12	Christine JOUQUAN	<i>Association Handibaie</i>	12	Juliane LECOMTE	<i>Ecomusée de la baie</i>
13	Patrick DESGUE	<i>Syndicat des guides de la baie</i>	13	Séverine LOTON	<i>Guide de la baie</i>
14	Hervé KARCZEWSKI	<i>Association des guides de la baie</i>	14	Sandrine POULET	<i>Association Village Patrimoine</i>

- **APPROUVE** les modifications statutaires suivantes :

« **Article 6 : Organisation – Désignation des membres**

Alinéa 2 : Présidence et vice-présidence

Conformément à l'article R.133-5 du Code du tourisme, modifié par décret du 18 août 2015 n°2015-1002, le Comité de Direction, une fois constitué, élit un Président et un Vice-président parmi ses membres. Le Président arrête l'ordre du jour, convoque et préside le Comité de Direction.

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le 28/02/2024

Berger
Levrault

ID : 050-200069425-20240222-DEL_2024_30-DE

Hormis la présidence de la séance du comité en cas d'empêchement du Président, le Président est autorisé à exercer d'autres pouvoirs que ceux qui lui ont été délégués par le Président. »

- **AUTORISE** le président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUEREAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 31
SITE DES CASCADES DE MORTAIN
CREATION D'UNE ZONE DE PREEMPTION AU TITRE DE LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES PORTEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc GARNIER

Vu les articles L 113-8, L215-1 et L215-3 du code de l'urbanisme relatifs à la compétence des Départements en matière de politique des espaces naturels sensibles et de création de zones de préemption,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendue la note de présentation,

Considérant que le site des cascades de Mortain est intégré à la politique départementale des espaces naturels sensibles,

Considérant que les parcelles communales du site des cascades de Mortain sont gérées par la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie,

Considérant que la création d'une zone de préemption sur le site des cascades de Mortain permettrait au conseil départemental, à la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie et aux trois communes concernées (Mortain-Bocage, Le Neufbourg et Romagny-Fontenay) de mettre en œuvre les opérations énumérées dans le plan de gestion du site des cascades de Mortain,

Considérant que le projet envisagé est le résultat de plusieurs réunions de concertation avec les conseils municipaux concernés,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité (Pour : 105) :

- **APPROUVE** la création d'une zone de préemption sur le site des cascades de Mortain telle que proposée par le Conseil Départemental de la Manche au titre de la politique des espaces naturels sensibles,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 28 FEV. 2024
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 28 FEV. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024

Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUERAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 32
DECHETS
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PHASE 2
DE RESTRUCTURATION DES 12 DECHETERIES DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Considérant la nécessité de restructurer les 12 déchèteries du territoire,

Considérant le plan de financement suivant :

POSTES DE DEPENSES	TIERS	MONTANT (En € HT)	RECETTES DETR	TAUX	AUTOFINANCEMENT CA MSM	TAUX
OP N°1 : DECHETERIE MONTVIRON Mise en place de points de prélèvement pour analyse des eaux pluviales, réfection des clôtures périphériques, réfection des voiries en bas de quai, mise en place de dispositifs "antichute", signalétique "Déchets" en haut de quai	LTP LOISEL - LOT N°1	59 775,00 €	23 910,00 €	40%	35 865,00 €	60%
	LTP LOISEL - LOT N°2	15 900,00 €	6 360,00 €	40%	9 540,00 €	60%
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	81 520,52 €	32 608,21 €	40%	48 912,31 €	60%
	AUTRES DEVIS (SELF SIGNAL N° D145138-1)	6 580,74 €	2 632,30 €	40%	3 948,44 €	60%
OP N°2 : DECHETERIE SOURDEVAL Mise en place d'un dispositif de défense incendie, collecte des eaux pluviales sous les bennes de déchets végétaux, mise en place de dispositifs de protection des alvéoles en bas de quai (madrères, butoirs)	LTP LOISEL - LOT N°1	27 919,00 €	8 840,60 €	32%	19 078,40 €	68%
	LTP LOISEL - LOT N°2	7 050,00 €	1 410,00 €	20%	5 640,00 €	80%
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	2 808,08 €	1 123,23 €	40%	1 684,85 €	60%
	AUTRES DEVIS	- €	- €		- €	
OP N°3 : DECHETERIE PONTORSON Extension de la zone de stockage/broyage des déchets végétaux, Mise e, place de dispositifs "antichute", mise en place de bavettes de déversement et dispositifs de protection des alvéoles au niveau du quai de transfert (butoirs)	LTP LOISEL - LOT N°1	56 035,00 €	22 414,00 €	40%	33 621,00 €	60%
	LTP LOISEL - LOT N°2	- €	- €		- €	
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	36 814,50 €	14 725,80 €	40%	22 088,70 €	60%
	AUTRES DEVIS (DEVIS GOLEBLOC N°2400283)	20 073,80 €	8 029,52 €	40%	12 044,28 €	60%
OP N°4 : DECHETERIE ST-HILAIRE DU H. Mise en place de points de prélèvement pour analyse des eaux pluviales, agrandissement de la zone de circulation en bas de quai, mise en place d'un dispositif de défense incendie, réfection de clôtures périphériques	LTP LOISEL - LOT N°1	53 469,00 €	18 560,60 €	35%	34 908,40 €	65%
	LTP LOISEL - LOT N°2	14 250,00 €	4 290,00 €	30%	9 960,00 €	70%
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	- €	- €		- €	
	AUTRES DEVIS	- €	- €		- €	
OP N°5 : DECHETERIE MORTAIN Installation et raccordement du local gardien, création d'un quai supplémentaire, création d'une plateforme de stockage des déchets végétaux, aménagement en haut de quai pour pose d'un compacteur carton, réfection de voiries et de clôtures périphériques, mise en place d'un point de prélèvement pour analyse des eaux pluviales, modification du sens de circulation, mise en place de dispositif de protection des alvéoles en bas de quai (madrères, butoirs)	LTP LOISEL - LOT N°1	113 911,50 €	45 564,60 €	40%	68 346,90 €	60%
	LTP LOISEL - LOT N°2	7 380,00 €	2 952,00 €	40%	4 428,00 €	60%
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	2 552,80 €	1 021,12 €	40%	1 531,68 €	60%
	AUTRES DEVIS (EUR L.S.E.S N°00001447)	3 977,46 €	1 590,98 €	40%	2 386,48 €	60%
OP N°6 : DECHETERIE ST-OVIN Aménagement du bas de quai pour pose d'un local de stockage des DDS et autres filières, agrandissement du haut de quai pour fluidifier la circulation, création de places de stationnement pour les agents, mise en place d'un point de prélèvement pour analyse des eaux pluviales mise en place de garde-corps fixes devant le local gardien	LTP LOISEL - LOT N°1	82 547,00 €	33 018,80 €	40%	49 528,20 €	60%
	LTP LOISEL - LOT N°2	- €	- €		- €	
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	1 071,55 €	428,62 €	40%	642,93 €	60%
	AUTRES DEVIS (AGEC N° DE 245540)	28 280,00 €	11 312,00 €	40%	16 968,00 €	60%
OP N°7 : DECHETERIE ST-CYR DU BAILLEUL Réfection de clôtures périphériques et mise en place d'un point de prélèvement pour analyse des eaux pluviales	LTP LOISEL - LOT N°1	5 250,00 €	2 100,00 €	40%	3 150,00 €	60%
	LTP LOISEL - LOT N°2	14 400,00 €	5 760,00 €	40%	8 640,00 €	60%
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	- €	- €		- €	
	AUTRES DEVIS	- €	- €		- €	

POSTES DE DEPENSES	TIERS	MONTANT (En € HT)	RECETTES DETR	TAUX	AUTOFINANCEMENT CA MSM	TAUX
<u>OP N°8 : AUTRES DECHETERIES</u> Mise en place de points de prélèvement pour analyse des eaux pluviales sur autres sites communautaires (Brécey, Saint-James, Saint-Jean de la Haize, Isigny le Buat et Juvigny le Tertre	LTP LOISEL - LOT N°1	13 125,00 €	5 250,00 €	40%	7 875,00 €	60%
	LTP LOISEL - LOT N°2	- €	- €		- €	
	MANCHE CLOTURES - LOT N°3	- €	- €		- €	
	AUTRES DEVIS	- €	- €		- €	
TOTAL EN € HT		654 690,95 €	253 902,38 €	39%	400 788,57 €	61%

Les lots correspondent aux prestations suivantes :

- LOT N°1 : Travaux de VRD et de génie civil ;
- LOT N°2 : Travaux d'installations de clôtures, portes et portails ;
- LOT N°3 : Fournitures et installation de garde-corps techniques et d'équipements de sécurité.

Vu l'avis favorable de la commission Déchets en date du 24 janvier 2024 à la réalisation de ces travaux et à cette demande de DETR,

Entendue la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité (Pour : 105) :

- **APPROUVE** la deuxième phase de restructuration des déchèteries de la Communauté d'agglomération,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le président à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Président,


David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le **28 FEV. 2024**
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le **28 FEV. 2024**

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le 28/02/2024



ID : 050-200069425-20240222-DEL_2024_32-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 22 février 2024

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
15/02/2024Date de publication :
28/02/2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 87

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Daniel BINET, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Noël BOUVIER, Lydie BRIONNE, Valérie BUNEL, Nadine CALVEZ, Gilles CHEVAILLIER, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Lyne DELAUNAY, Myriam DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Daniel FURCY, Jean-Luc GARNIER, Patrice GARNIER, André GAUTIER, Bertrand GILBERT, David GIROULT, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Annie GUILLOTIN, Benoît HAMARD, Anne-Marie HARDE, Christophe HERNOT, Adrien JEHENNE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Denis LAPORTE, Philippe LEBOISNE, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Jean-Marc LEGRAND, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LÉON, Patrick LEPELTIER, Mickaël LEQUERTIER, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN, Jocelyne OZENNE, Annie PARENT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Gilbert POIDEVIN, Chrisitan POULAIN, Eric QUINTON, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT, Michel ROBIDEL, Thierry SADIMAN, Alexis SANSON, Claudine SAUVE, Francis TURPIN, Jacques VARY, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Joël JACQUELINE remplacé par Raymond DAVY

Stéphane LELIEVRE remplacé par Sylvie RIVIERE
Guy TROCHON remplacé par Marie-Noëlle MAGNIER

Pouvoirs : 14

Mikaël BERHAULT à Philippe AUBRAYS
Vincent BICHON à André-Jean BELLOIR
Alain BODIN à Didier NOËL
Catherine BRUNAUD-RHYN à Denis LAPORTE
Eric CAILLOT à Daniel BINET
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
David GUERLAVAIS à Angélique FERREIRA

Jean-Vital HAMARD à Olivier PJANIC
Marie-Claude HAMEL à Patrice GARNIER
Gaëtan LAMBERT à Benoît RABEL
Michel PERROUAULT à Christophe HERNOT
Béatrice PORET à Gilles CHEVAILLIER
Philippe RALLU à Annie GUILLOTIN
Mikaëlle SEGUIN à Jean-Luc GARNIER

Excusés : 24

Jocelyne ALLAIN
Andréa BACHELET
Alain BACHELIER
Anne BEUZIT
Jean-Paul BRIONNE
Katia CLEMENT-DEROYAND
Véronique DELEPINE
Maurice DUHAMEL
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Sylvie GUERAULT
Martine HERBERT

Richard HERPIN
Martine HULIN
Cheyenne LEPELLETIER
Jocelyne LEPRIEUR
Patrick LEVOYER
Jacques LUCAS
Michel PRIEUR
Jean-Paul RANCHIN
Michel RAULT
Elise ROUSSEL
Xavier TASSEL
Kentin TIERCELIN-PASQUER

Secrétaire de séance : Madame Christine DEROYAND est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/02/22 – 33

ACCORD-CADRE POUR ETUDES DE PERIMETRE D'EPANDAGE ET TRAVAUX DE CURAGE DES BOUES SUR DIFFERENTS SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Rapporteur : Monsieur David JUQUIN

Vu la directive 2014/24/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment la procédure adaptée ouverte soumis aux dispositions des articles R.2123-1, 1° et R.2162.1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique,

Vu les études bathymétriques réalisées afin de connaître le volume de boues à valoriser sur dix-sept lagunages du territoire de la communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie qui présentaient pour certains de mauvais résultats de qualité d'eau en sortie du fait de taux d'envasement de plus de 30%.

Vu l'interdiction d'épandage pendant la période COVID, l'épandage était interdit,

Vu l'assouplissement de la réglementation autorisant de nouveau les épandages de boues liquides,

Considérant la nécessité d'effectuer les travaux suivants :

- ✓ Les études préalables à l'épandage des boues « Plan d'épandage »,
- ✓ Les travaux de curage des boues,
- ✓ Le suivi réglementaire des épandages,
- ✓ Des travaux d'enrochement sur certains systèmes en raison des berges abîmées par les ragondins.

Considérant, au regard de la part prépondérante de travaux à réaliser, le lancement d'une consultation non allotie par procédure adaptée lancée le 19 décembre 2023 pour une date limite de réception des plis fixée au 02 février 2024 à 12H00,

Considérant la forme de l'accord-cadre à bons de commande monoattributaire passé par un pouvoir adjudicateur avec montant maximum de commandes de **1 200 000,00 € HT** sur la durée totale de l'accord-cadre soit **36 mois**, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.

Considérant que cette opération entre dans l'enveloppe budgétaire inscrite au budget annexe Assainissement,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres (CAO) en date du 20 février 2024,

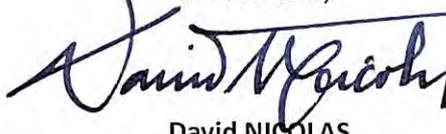
Intitulé des lots	Entreprise	Montant total HT maximum de l'accord-cadre
↳ Accord-cadre à bons de commandes pour des études de périmètre d'épandage et travaux de curage des boues sur différents systèmes d'assainissement de la CAMSMN	↳ SAUR VALBE	1 200 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 105) :

- **ATTRIBUE** l'accord-cadre à bons de commande à l'entreprise susmentionnée,
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte d'engagement de la société retenue ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication par mise en ligne le 28 FEV. 2024 et transmission à la Sous-Préfecture d'Avranches le 28 FEV. 2024